

COMMUNE DE BONNAUD

**Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 18 avril 2014**

Date de la convocation 11 avril 2014. Date d'affichage 11avril 2014.

Le conseil municipal s'est réuni ce jour 18 avril 2014 à 20 heures 30.

**Personnels présents :** BLANCHON Daniel, COLIN Jacques, GALLEZ Christian, GUICHARD Nelly, NICOLAS Jean-Louis.

**Absent Excusé :** BÉLIARD Gérard.

Le quorum étant atteint, monsieur Christian GALLEZ, maire, ouvre la séance.

Madame GUICHARD Nelly est nommée secrétaire.

**Votes des taxes**

Le conseil Municipal décide de reconduire pour 2014, les taux 2013 de la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie et la taxe d'habitation.

**Présentation du compte administratif 2014**

**Fonctionnement :**

Dépenses

➤ Charges à caractère général :	10 967,56€
➤ Charges de personnel :	3 868,33€
➤ Charges de gestion courante :	4 876,05€
➤ Attribution de compensation :	1 490,00€
➤ Charges financières	0,00€

**Total** 21 201,94€

Recettes

➤ Produits des services :	3 559,00€
➤ Impôts locaux :	15 481,54€
➤ Dotations :	13 734,00€
➤ Produits gestion courante :	6 793,49€
➤ Produits exceptionnels	0,00€

**Total** 39 568,03€

Excédent de fonctionnement : 18 366,09€  
Excédent d'investissement : 9 629,29€

**Excédent de clôture 2014 :** 27 995,38€

**Investissement :**

Dépenses	0€
Recettes	9 629,29€

Le compte de gestion et le compte administratif sont adoptés à l'unanimité et le résultat est affecté au budget 2014.

**Budget primitif 2014 du Budget Principal**

**Section Fonctionnement**

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	95 859 €
Charges de personnel	5 010 €
Autres charges de gestion courante	13 270 €
Attribution de compensation	1 500 €
Charges financières	1€
Dotation amortissement	479€
<b>TOTAL</b>	<b>116 119 €</b>
	<b>TOTAL</b>
<b>TOTAL</b>	<b>116 119 €</b>

**Section Investissement**

Dépenses	Recettes
13 615 €	13 615 €

Le budget 2014 est adopté à l'unanimité.

**Délibérations prises lors du budget :**

Attribution de subventions aux associations suivantes : ADMR 30€, Amicale Don du sang Cousance 30€.

Délibération concernant les dépenses à imputer au compte 6232.

Attribution indemnité de conseil au Trésorier au taux de 100%.

L'ordre du jour étant terminé, le maire clôture la séance.

Le Maire



Christian Gallez